



SYNDICAT CGT RENAULT DOUAI.

☎: 03.27.87.22.67

FAX:03.27.96.89.38

Intérieur:39591

cgt.renaultdouai@wanadoo.fr

**BP40 040
59553 CUINCY**



Le 17 Mars 2010

Lettre ouverte

Objet : Demande de régularisation
De la prime pour le lancement du cabriolet
Pour le personnel détaché

A Monsieur DESCAMPS PH
Directeur de l'usine George Besse
Renault Douai

Monsieur le Directeur,

Suite au rapport de force puissant exercé par les travailleurs de notre usine, vous vous êtes trouvé dans l'obligation d'attribuer un bonus lancement « cabriolet », qui porte cette prime à hauteur de 200 euro au lieu des 75 euro initialement prévus.

Cette évolution a certes été accueillie avec satisfaction par les travailleurs de Renault Douai, mais suscite bon nombre d'interrogations, notamment chez le personnel détaché venant en l'occurrence des usines de Cléon, Sandouville et STA.

Pour notre part, nous considérons que cette prime leur est dû, d'autant qu'ils collaborent à la réalisation comme à la montée en cadence de la Mégane coupé.

Dans ce sens, nous vous demandons de régulariser une situation qui pourrait si elle perdurait, devenir une injustice.

Recevez, monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Le secrétaire Général
POTTIEZ Guy